

Le rôle de la presse catholique avant tout

Le R. P. Zocchi, jésuite, rédacteur de la Civiltà Cattolica, la grande revue romaine si dévouée au Saint Siège, dont elle reflète toujours les idées, faisait récemment, dans la salle de la chancellerie romaine, une magnifique conférence sur la presse catholique et les divers courants qui la dirigent. Après avoir tracé l'histoire du journalisme, le conférencier a démontré la nécessité pour les catholiques de faire du journal l'une de leurs premières préoccupations apostoliques. Malgré ses inévitables défauts, le journalisme est une nécessité et un devoir des temps présents. En l'envoyant diriger la Difesa, de Venise, Léon XIII disait au Père Zocchi : "Allez et écrivez des articles qui arriveront où ne parviennent pas vos sermons".

Mais le journal ne doit pas sacrifier la formation à l'information de ses lecteurs. La presse catholique ne peut borner son idéal à ne pas pervertir, ni seulement à divertir. Elle a un rôle hautement éducatif à remplir. Et souvent, renoncer à la polémique, disait le révérend Père, c'est désarmer devant un ennemi plus acharné que jamais".

Une véritable ovation a couronné ce discours. Et lorsque l'orateur a rappelé, avec le nom du cardinal Tripodi, qui légua dans son testament des primes à la presse catholique, les noms de journalistes récemment disparus et tombés les armes à la main dans la lutte pour la bonne cause, les applaudissements ont redoublé.

"Salut, nobles âmes, s'écriait l'orateur en terminant, vous nous laissez l'exemple d'une vie consummée à combattre, sans récompenses humaines, pour l'idéal sublime de la religion et de la patrie!"

LEON XII RECOMMANDE LA PRESSE CATHOLIQUE

"Grâce au secours des livres et des journaux, les ennemis de l'Eglise répandent en abondance dans la foule le poison de leurs erreurs, et détournent peu à peu le peuple de la vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc qu'ils ont, eux aussi, des efforts à faire en ce sens, qu'ils doivent opposer les écrits aux écrits, et des remèdes appropriés aux maux." (Lettre aux évêques de Hongrie, septembre 1893.)

"Il ne suffit pas de se tenir sur la défensive, mais il faut descendre courageusement dans l'arène, et combattre en opposant publications à publications. Aux gages de la franc-maçonnerie combat une presse antichrétienne : au double point de vue de votre personne et de votre argent, aidez, favorisez la presse catholique." (Lettre au peuple italien, décembre 1892.)

"Comme le principal instrument dont se servent les ennemis est la presse, en grande partie inspirée et soutenue par eux, il faut que les catholiques opposent la bonne presse à la mauvaise pour la défense de la vérité, de la religion et pour le soutien des droits de l'Eglise." (Lettre aux évêques d'Italie, octobre 1890.)

"Que des écrits soient publiés, qui sèment la bonne doctrine et favorisent les germes des vertus." (Lettre aux évêques du Portugal, 1891.)

"Puisque les ennemis du nom chrétien ont coutume d'employer la presse quotidienne à corrompre les esprits, il faut que les catholiques comprennent qu'il importe que la défense ne soit pas, sur ce terrain, inférieure à l'attaque." (Lettre à l'archevêque de Vienne, 1883.)

Abonnez-vous à l'Impartial,



MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, the 28th July 1911 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six times per week each way, between Clermont and Summerside from the Postmaster General's pleasure next.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of Summerside Traveller's Rest New Annan and Clermont and at the Office of the Post Office Inspector at Charlottetown.

JOHN F. WHEAR
Post Office Inspector.
Post Office Inspector's Office,
Ch : town, 8th June 1911



Voici un joli model de costume pour jeunes filles ou jeunes femmes. A Paris, ce costume est très en vogue pour le mois de juillet.



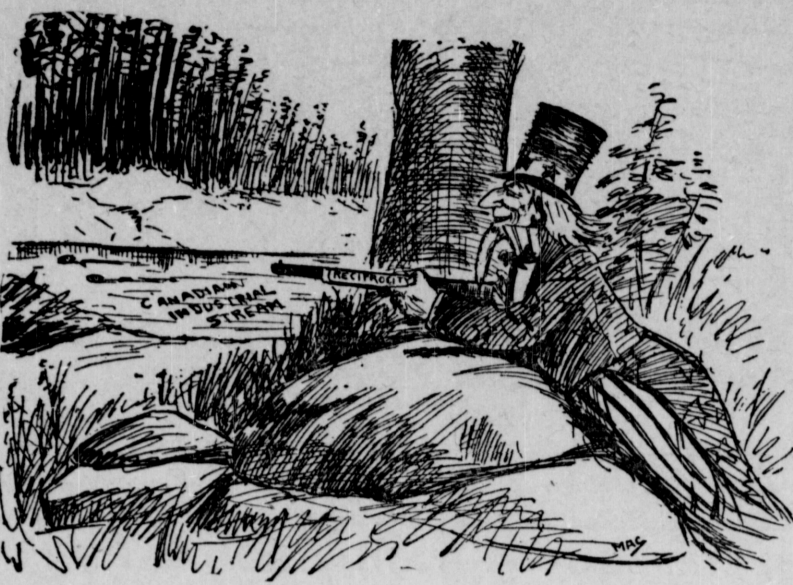
Ce costume un peu "à la quaker" est très bien vu par les femmes d'un âge avancé.

LE LUXE

Dieu en nous plaçant ici-bas, nous a donné dans la matière qui nous entoure tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie de chaque jour.

Mais encore dans l'emploi de cette matière Dieu nous a-t-il tracé des règles à observer, des bornes qu'il ne faut pas dépasser.

Il a voulu que nous nous en servions pour tout ce qui est nécessaire et utile, même pour ce qui peut ne nous être qu'agréable et procurer quelque charme nouveau à la vie, mais trop souvent nous dépassons la mesure et nous allons



Pourrais-je prendre ce Castor (Produits Naturels) Si oui j'aurais bientôt le gars manufacturier, mais Laurier est trop attentif.

jusqu'à l'excès contraire que l'on appelle luxe.

Le luxe en général ne consiste donc pas, quoique ce soit là une des formes qu'il revête le plus souvent dans l'amour exagéré de la toilette mais en sont les victimes tous ceux qui font passer l'accessoir avant le nécessaire, tous ceux qui tendent à paraître plus qu'ils ne le sont en réalité ou ne recherchent plus que tout et avant tout le plaisir. En résumé l'on peut dire que le luxe c'est le plaisir de paraître, d'être vu et d'admirer et surtout jugé d'après les apparences extérieures.

Connaissant la nature du luxe, si nous en recherchons la source, nous trouverons que sa première manifestation se trouve dans l'amour exagéré de la toilette.

La toilette aujourd'hui, voilà pour les jeunes en particulier, la question qui prime toute les autres. Aussi en font-ils volontiers le sujet de leurs conversations journalières et l'objet constant de leur travail, tâchant par ce moyen de se surpasser les uns des autres, allant jusqu'à tuer dans leur coeur la générosité et la charité par les jalousies dont elles sont la cause.

Est-ce là pourtant ce qui constitue la véritable beauté, ou si ce n'est pas plutôt un extérieur fait de la beauté intérieure qui vit dans l'âme et qui résulte de la pureté et de la simplicité qui attire et faire du bien, aussi, dit saint Jean-Chrysostôme, la recherche que l'on met à orner son corps est le signe d'une difformité intérieure.

Si d'un autre côté nous recherchons quels sont les effets du luxe, l'on voit encore combien il est opposé à notre véritable bien et combien il est condamnable.

Tout d'abord les sens doivent être soumis à l'intelligence et à la volonté, règle que rejette cependant le luxe. Comment veut-on que l'intelligence les domine puisque le luxe ne fait que rechercher par tous les moyens à les satisfaire; l'imagination elle-même ne peut plus être maîtrisée car elle est uniquement employée à la recherche de quelque moyen qui puisse lui apporter quelque jouissance.

La volonté elle-même ne peut résister à son attaque, car elle devient l'esclave de désirs toujours renaissants qui lui permettront plus facilement de se livrer à ses caprices ou penchants développés par ce défaut. Il tend même à lui enlever tout mérite au point de vue humain. Le mérite en effet suppose une victoire, la victoire présuppose le combat que ne peut livrer l'âme livrée au luxe, car alors elle n'a plus l'énergie nécessaire pour combattre; le luxe lui a enlevé toute domination sur la mollesse et le caprice.

Le luxe est encore souvent la ruine de la famille car il diminue les ressources que l'on a par les besoins factices qu'il sait créer; ne doit on pas être aussi élégamment parés que les autres? aussi les dettes et les emprunts ne se comptent plus n'étant plus contrôlés par l'ordre et l'économie qui ont été détruits et voilà la vie rendue de plus en plus difficile. Ne va-t-il pas même jusqu'à enlever le repos et la paix des familles en voulant pousser ses victimes trop au-dessus de leur condition, enlevant jusqu'au dévouement du coeur, car l'on a vu de ces

victimes humiliées de la condition de parents moins élégamment vêtus pousser la folie jusqu'à les éloigner d'eux afin de ne pas avoir à en rougir encore.

Afin de préserver vos enfants de ce vice veillez bien, parents chrétiens, à ne jamais dépasser pour la toilette une somme non proportionnée à votre situation; faites toujours passer le bien-être du foyer avant les dépenses personnelles de vos enfants et surtout ne leur laissez jamais porter les modes excentriques qui peuvent quelques fois les faire remarquer mais dépassant les convenances dont on se doit jamais se départir.



Cette jolie robe peut s'exécuter en châlis indienne ou autre étoffe de fantaisie. Nos lectrices peuvent se procurer le patron en s'adressant à nos bureaux où à n'importe quel magasin de mode.



Frank Lukeman le champion coureur de courtes distances et sauteur du Canada. Il est âgé de 24 ans. Il demeure à Ottawa.

LA SOUVERAINETE

On sait que dernièrement, un citoyen français ayant arboré à sa fenêtre un jour de réjouissance nationale, le drapeau du Pape, a été poursuivi et condamné.

Voici ce que dit à propos de ce jugement absurde, "Désabusé", du "Gaulois".

Après avoir lu l'arrêt de la Cour de Cassation qui statue que le Pape n'est plus un souverain, on se demande si cette Cour est nationale ou internationale, si elle est un tribunal de la Haye, investi par les puissances d'un mandat de trancher les questions de souveraineté.

Elle a basé son arrêt sur ce que, le 20 septembre 1870, l'Italie a dépossédé le Pape de ce qui lui restait des Etats de l'Eglise et que, par suite, il n'a plus de territoire, il ne lève plus d'impôt, il n'a plus de budget, il ne bat plus monnaie, il n'exerce plus de droit régalien et donc, qu'il n'est plus souverain. C'est son procureur général Beaudoin qui lui a soufflé ces considérants moyennageux. Il n'est plus, en Europe, un souverain qui soit propriétaire de ses Etats. Il n'est plus un seul qui lève l'impôt par son ordre et il y a plus de trente ans que Bismark a déclaré au Reichstag que si lui le Reichstag, ne votait pas un agent du fisc ne percevait l'impôt et que l'Empire allemand s'arrêterait net. La souveraineté se modifie sans cesse, comme toute institution humaine, dans sa nature et dans ses attributs.

Mais, même pour ces droits régaliens inférieurs, la cour de Cassation fait erreur.

Après l'avoir dépossédé en 1870, l'Italie a reconnu le Pape, par sa loi des garanties, l'extraterritorialité pour les basiliques, palais, jardins et dépendances du Vatican et du Latran, et pour le château et le domaine de Castel Gandolfo, qui occupent un territoire beaucoup plus étendu que la principauté de Monaco, dont le prince n'en est pas moins souverain. Or, aucun homme en Italie, ni sur tout le globe en dehors des chefs d'Etat, ne jouit, pour lui ou pour ses représentants, de l'extraterritorialité, qui est un attribut propre à la souveraineté.

La loi des garanties reconnaît en outre la personne du Pape comme inviolable. Elle lui reconnaît les mêmes honneurs royaux qu'au roi d'Italie. Elle lui reconnaît le droit passif et actif de légation. Et ce droit externes jusqu'à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat la République française l'a reconnue elle-même puisqu'elle a pendant plus de trente ans accrédité un ambassadeur auprès du Pape et qu'elle en a reçu un de lui, qui a même toujours été le doyen du corps diplomatique accrédité auprès d'elle.

Au surplus, ce sont les puissances par leurs gouvernements, qui en décident et non une Cour de justice, si haute soit-elle, mais qui est étrangère à ces matières, que ne régissent pas nos lois et qui sont en dehors et au-dessus d'elles. Au jourd'hui, comme avant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, toutes les puissances, catholiques ou non, reconnaissent dans le Pape un souverain et entretiennent avec lui les rapports officiels ou officieux, permanents ou occasionnels, qu'elles entretiennent entre leurs chefs; il est un de ces chefs Bismark a donné du Votre Majesté à Léon XIII, et Léon XIII en a montré une vive satisfaction, parce que ce Votre Majesté était déterminatif de sa souveraineté.

De tous les souverains, le Pape est même celui qui exerce le plus régalien de tous les droits régaliens; ses sujets sont chez les autres souverains, et c'est chez les autres souverains que son droit régalien s'exerce. Sa tiare, ou triple couronne, est le symbole de cette su-prasouveraineté internationale.

Mais il y a une ironie qui égale presque ce symbole dans cette Cour de Cassation de la République française, qui a l'ambition de régénérer

le monde par le régime électif, statuant que le chef élu de l'Eglise, dont l'incomparable puissance morale ne se mesure ni ne se pèse, n'est pas un souverain parce qu'il n'est pas héritier d'un autre souverain!



Souvenez-vous de vos morts

C'est une pieuse coutume que celle de prier pour les morts.

La meilleure manière de perpétuer la mémoire de vos disparus est par la carte souvenir avec prière.

Nous avons en main une jolie carte funéraire bordée de noir, avec prière, nom de la personne défunte, son âge et la date du décès imprimés sur un côté, et de l'autre diverses scènes pieuses.

25 Cartes pour 75 cents
50 " " \$1.00

envoyées sans frais de malle à n'importe quelle adresse en Canada ou aux Etats-Unis sur réception du prix.

Nous n'imprimons pas moins de 25 cartes.

Adressez : L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du P. E.

Queen Insurance Co.

La plus forte compagnie d'assurance contre le feu.

Ne soyez pas imprudent. Ayez toujours vos bâties bien assurées. Le feu est un terrible destructeur, mais lorsque vous avez de l'assurance sur vos propriétés vous n'avez aucune inquiétude.

F. J. BUOTE, AGENT
Tignish, P. E. I.



MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 21st July 1911 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, three times per week each way, between East Point and Souris East from the 1st. October next.

Printed notices containing further information of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of East Point, Souris East and route offices and at the office of the Post Office Inspector, Charlottetown.

JOHN F. WHEAR
Post Office Inspector.
Post Office Inspector's Office,
Ch'town 6th. June 1911.

Fumez et Chiquez
le Tabac

LABOR KING

En Torquettes

Manufacturé par la

Rock City Tobacco Co.
QUÉBEC